



Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD – Adrien MOLEND – Damien VALLEE

IFAC 92
Institut de Formation d'Animation et de Conseil
des Hauts-de-Seine

Siège social : 53 rue du révérend père Christian Gilbert
92600 ASNIERES SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association IFAC 92 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association IFAC 92 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « changements de méthodes » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- la reconnaissance des produits
- l'évaluation des provisions

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivi par l'association, nous nous sommes assurés du traitement comptable de ces opérations ainsi que du caractère approprié des informations données en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association IFAC 92 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Arnaud BERNARD

Signé par Arnaud Bernard
Le 22 juin 2026

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		80 784,27	80 784,27
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Report à nouveau		393 517,23	364 986,96
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Excédent ou déficit de l'exercice			
Excédent ou déficit de l'exercice		17 673,87	28 530,27
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales			
Situation nette (sous-total)			
Situation nette (sous-total)		491 975,37	474 301,50
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Provisions réglementées			
TOTAL I		491 975,37	474 301,50
Fonds reportés et dédié			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds reportés liés aux legs et donation			
Fonds dédiés			
Fonds dédiés			
TOTAL II			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
Comptes de Liaison			
TOTAL III			
Provisions			
Provisions pour risques		102 492,01	312 342,71
Provisions pour charges		213 274,31	
TOTAL IV		315 766,32	312 342,71
Dettes			
Emprunts Obligataires et assimilé			
Emprunts Obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Emprunts et dettes financières diverses		6 590,55	375 345,22
Instruments financiers à terme			
Instruments financiers à terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		516 912,98	211 831,57
Dettes des legs ou donations			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fiscales et sociales		557 407,34	573 456,80
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés			
Autres dettes			
Autres dettes		608 629,64	556 508,63
Produits constatés d'avance			
Produits constatés d'avance		205 970,08	80 405,83

P A S S I F		Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
Ecart	TOTAL V	1 895 510,59	1 797 548,05
	TOTAL VI		
TOTAL GENERAL		2 703 252,28	2 584 192,26

Compte de résultat

ASSO IFAC 92

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	64 478,90	1,04	34 277,25	0,59	30 201,65	88,11
Ventes de biens						
-dont ventes de biens en nature						
-dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-so						
Ventes de prestations de services	6 215 571,94	100,00	5 800 655,72	100,00	414 916,22	7,15
-dont parrainages						
-dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-s						
Ventes de biens et services	6 215 571,94	100,00	5 800 655,72	100,00	414 916,22	7,15
Concours publics et subvt ^e exploitation	300 450,00	4,83	316 078,53	5,45	-15 628,53	-4,94
-dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	300 450,00	4,83	316 078,53	5,45	-15 628,53	-4,94
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	121 753,92	1,96	374 103,58	6,45	-252 349,66	-67,45
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	26 606,85	0,43	4,74	0,00	26 602,11	
-dont complément de rémunération TH						
-dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	6 728 861,61	108,26	6 525 119,82	112,49	203 741,79	3,12
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 328 611,15	37,46	2 071 585,53	35,71	257 025,62	12,41
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	400 199,45	6,44	393 199,70	6,78	6 999,75	1,78
Salaires	2 875 654,85	46,27	2 906 517,00	50,11	-30 862,15	-1,06
Cotisations sociales	956 225,65	15,38	1 059 859,40	18,27	-103 633,75	-9,78
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	7 173,89	0,12	3 055,20	0,05	4 118,69	134,81
Dotations aux provisions	48 828,10	0,79	66 004,20	1,14	-17 176,10	-26,02
Valeurs comptables des immobilisations cédées						
Report en fonds dédiés						
Autres charges	96 662,30	1,56	3 349,24	0,06	93 313,06	2 786,10
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	6 713 355,39	108,01	6 503 570,27	112,12	209 785,12	3,23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15 506,22	0,25	21 549,55	0,37	-6 043,33	-28,04
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé	2 852,65	0,05	16 999,39	0,29	-14 146,74	-83,22
Autres intérêts et produits assimilés			2 846,67	0,05	-2 846,67	-100,00
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change			8,30	0,00	8,30	-100,00
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	2 852,65	0,05	19 854,36	0,34	-17 001,71	-85,63
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV						
RESULTATS FINANCIERS	2 852,65	0,05	19 854,36	0,34	-17 001,71	-85,63
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	18 358,87	0,30	41 403,91	0,71	-23 045,04	-55,66
Produits exceptionnels						
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V						
Charges exceptionnelles			8 108,64	0,14	-8 108,64	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			8 108,64	0,14	-8 108,64	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			-8 108,64	-0,14	8 108,64	-100,00
Participation des salariés						
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	685,00	0,01	4 765,00	0,08	-4 080,00	-85,62

Compte de résultat

ASSO IFAC 92

	Arrêté au : 31/12/2025		31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
TOTAL VIII	685,00	0,01	4 765,00	0,08	-4 080,00	-85,62
PRODUITS	6 731 714,26	108,30	6 544 974,18	112,83	186 740,08	2,85
CHARGES	6 714 040,39	108,02	6 516 443,91	112,34	197 596,48	3,03
EXCÉDENT OU DÉFICIT	17 673,87	0,28	28 530,27	0,49	-10 856,40	-38,05
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

Compte de résultat

ASSO IFAC 92

Arrêté au :		31/12/2025		31/12/2024		Variation	
		Montant	%	Montant	%	Montant	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Contributions Produits							
Dons en nature							
Prestation en nature							
Bénévolat							
CONTRIBUTIONS PRODUITS							
Contributions Charges							
Secours en nature							
Mises à disposition gratuite de biens et services							
Prestations en nature							
Personnel bénévole							
CONTRIBUTIONS CHARGES							

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Le bilan clos le 31 décembre 2025, présenté avant répartition du résultat net, totalise **2 703 252** Euros. Le compte de résultat de l'exercice, couvrant la période de 12 mois du 1 Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 dégage un résultat de **+17 674** Euros.

Les notes ou tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels et sont exprimés en euros.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**• Activité formation professionnelle**

Le transfert de l'activité de formation d'IFAC vers IFAC 92 est quasiment terminé. Il subsiste encore quelques formations démarrées sur le SIREN IFAC. Les réponses à des appels d'offres et ouvertures de formations sont faits désormais uniquement sur IFAC 92. L'agrément CFA est actuellement sur IFAC 92.

• Marchés d'animation

La gestion de l'exercice 2025 est marquée par l'effet année pleine du marché de Suresnes, transféré sur IFAC 92 au 1^{er} sep 2024. Cela compense la fin du marché avec la ville de Montrouge au 30 juin 2024 (Espace Colucci), après 25 ans de gestion par l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et plus spécifiquement au Plan Comptable des Associations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général
- Du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Du règlement ANC n° 2020-08 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui vient amender et préciser le 2018-06.
- Du règlement ANC n°2022-06 qui vient modifier le règlement ANC 2014-03, notamment dans la notion de résultat exceptionnel ainsi que dans le traitement des transferts de charge.
- Du règlement ANC n°2023-03 qui vient appliquer le règlement ANC 2022-06 aux entités sans but lucratif

1) CHANGEMENT DE METHODES :

La première application des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 constitue un changement de méthode comptable. L'application de ce changement de méthode n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. Les comptes concernés sont détaillés dans une annexe dédiée.

2) Dérogations : néant

3) Méthodes d'évaluation et calcul des amortissements et provisions :

a) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue

- immobilisations incorporelles	2 ans
- matériel pédagogique	3 ans
- installations générales, agencements et aménagements divers	3 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- mobilier de bureau	5 ans

Cependant certaines immobilisations de matériel informatique, telles que les serveurs ont été amorties sur leur durée de vie réelle, à savoir 5 ans.

b) Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement affectées à des bien non renouvelables par l'association sont inscrites au passif dans la rubrique correspondante et reprises selon le rythme d'amortissement du bien financé.

e) Provisions pour risques et charges

La provision pour les Indemnités de Fin de Carrière est calculée selon la méthode des actuaires (méthode préférentielle).

- Pour tous les salariés présents à la clôture n'étant pas attachés à un marché
- Avec des hypothèses d'augmentation des salaires (convention CCNA-5.40% ; convention CCNOF-4.37%) un turnover variable selon l'affectation des salariés et un départ à 62ans
- Actualisation de la dette au taux légal (3.90%).

Immobilisations

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement			
Autres postes d' immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 167.83		
Install générales, agenc. et aménag. divers	5 067.30		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 173.14		7 074.91
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	20 408.27		7 074.91
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation	2 000.00		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
Immobilisations financières	2 000.00		
Total Général	22 408.27		7 074.91

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de				
Autres postes d' immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 167.83	
Install générales, agenc. et aménag. divers			5 067.30	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			18 248.05	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles			27 483.18	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation			2 000.00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières			2 000.00	
Total Général			29 483.18	

Amortissements

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Installations techniques, matériel et outillage	4 167.83			4 167.83
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	136.07	1 689.10		1 825.17
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 360.82	5 484.79		10 845.61
Emballages récup et divers				
Immobilisations corporelles	9 664.72	7 173.89		16 838.61
Total Général	9 664.72	7 173.89		16 838.61

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers	1 689.10				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 484.79				
Emballages récup et divers					
Immobilisations corporelles	7 173.89				
Total Général	7 173.89				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et Dettes

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 000.00	2 000.00	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 300 254.80	1 300 254.80	
Personnel et comptes rattachés	3 239.96	3 239.96	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 735.39	11 735.39	
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts	7 129.75	7 129.75	
Etat, créances diverses	180 236.92	180 236.92	
Groupes et associés	475 852.06	475 852.06	
Débiteurs divers	72 905.18	72 905.18	
Charges constatées d'avance			
Total général	2 053 354.06	2 053 354.06	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	516 912.98	516 912.98		
Personnel et comptes rattachés	212 979.01	212 979.01		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	253 621.39	253 621.39		
Etat, impôt sur les bénéfices	685.00	685.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	90 121.94	90 121.94		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupes et associés	6 590.55	6 590.55		
Autres Dettes	608 629.64	608 629.64		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	205 970.08	205 970.08		
Total général	1 895 510.59	1 895 510.59		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Libellé	Début	Augmentatio	Diminutions	Fin d'exercice	
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 818.37			19 818.37	
Ecart de réévaluation biens sans droit de reprise					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	60 965.90			60 965.90	
Report à nouveau	364 986.96	28 530.27		393 517.23	
Résultat de l'exercice	28 530.27	17 673.87	28 530.27	17 673.87	
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Ecart de réévaluation biens avec droit de reprise					
Subventions d'investissement non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droits des propriétés (commodat)					
Total Général	474 301.50	46 204.14	28 530.27	491 975.37	

TABLEAU DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

ASSOCIATION IFAC 92

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisée	Non utilisée	
Provisions pour hausse des prix					
Provisions pour investissement					
Autres provisions réglementées					
Provisions réglementées					
Provisions pour litiges	78 271,15	18 500,00	22 000,00		74 771,15
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour pensions, obligations similaires		230 371,16	17 096,85		213 274,31
Provision pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales, fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	27 720,86				27 720,86
Provisions pour risques d'emploi (IFC)	206 350,70			206 350,70	
Provisions risques et charges	312 342,71	248 871,16	39 096,85	206 350,70	315 766,32
Provisions pour immobilisations incorporelles					
Provisions pour immobilisations corporelles					
Provision sur titres de participation					
Provisions sur autres immobilisations financières					
Provision sur comptes clients	76 349,46		76 349,43		
Autres provisions pour dépréciations					
Provisions sur comptes clients Groupement					
Provisions sur comptes débiteurs divers					
Provisions pour dépréciation	76 349,46		76 349,43		
Total général	388 692,17	248 871,16	115 446,28	206 350,70	315 766,32
Dotations et reprises d'exploitation		48 828,10	121 753,92		
Dotations et reprises financières					
Dotations et reprises exceptionnelles					

Pour donner suite au changement de méthode comptable le montant au début de l'exercice de la rubrique "Provisions pour risques d'emploi (IFC)" a été transféré dans la rubrique "Provisions pour pensions, obligations similaires".

FONDS DEDIES

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etablissements	Début	Dotations	Reprises	Fin d'exercice	
Néant					
Total Général					

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

ASSO IFAC 92

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Fournisseurs	Début	Augmentatio	Diminutions	Fin d'exercice	
Negnt					
Total Général					

PRODUITS PAR ETABLISSEMENT

Etablissement	2025	2024	Evol. en EUR	Evol. en %
Ifac 92 Structure	1 125 197	1 084 119	41 078	4%
CF Asnières-sur-Seine	1 793 930	1 584 458	209 473	12%
CF Avignon	59 137	108 883	-49 747	-84%
Boulogne	1 568 005	1 603 447	-35 442	-2%
CF Chalon-sur Saone	18 263	6 762	11 501	63%
CF Comb La Ville	251 200	195 368	55 832	22%
CF Elancourt	289 715	224 128	65 587	23%
CF Le Havre	0	37 599	-37 599	
Ifac 92 Montrouge	14 693	823 523	-808 830	
CF Marseille	95 448	69 606	25 842	27%
CF Puteaux	15 492	9 276	6 216	40%
CF La Roche Sur Yon	129 900	44 511	85 390	66%
Suresnes Animation	976 681	336 000	640 681	66%
CF Voisins Le Bretonneux	306 147	331 920	-25 774	-8%
CF Villeurbane	93 332	126 640	-33 308	-36%
Ifac 92 Combinaison	-5 425	-41 265	35 840	-661%
TOTAL	6 731 714	6 544 974	127 659	1,90%

PRODUITS D'EXPLOITATION PAR ACTIVITES

PRODUITS	2025	2024	Evol. en EUR	Evol. en %
Prestations de services :	5 784 374	5 535 493	248 882	4,5%
Activité BAFA	0	0	0	
Activité Formation Professionnelle	3 255 206	2 995 318	259 888	8,7%
Mission d'animation	2 529 168	2 540 175	-11 007	-0,4%
Clsh / Aps - Cvl	0	0	0	
Insertion - Prévention	0	0	0	
Etudes / Conseils / Ingénierie	0	0	0	
Produits des activités annexes :	431 198	265 163	166 035	62,6%
Personnel en mission	179 000	166 943	12 057	7,2%
Autres produits d'activités	252 198	98 220	153 978	156,8%
Remises, rabais, ristournes :	0	0	0	
Réductions accordées sur BAFA	0	0	0	
Réductions accordées sur crèches	0	0	0	
Subventions d'exploitation :	300 450	316 079	-15 629	-4,9%
Subventions d'exploitation Bafa	0	0	0	
Subventions d'exploitation Formation professionnelle	0	23 000	-23 000	-100,0%
Subventions d'exploitation Mission d'animation	0	0	0	
Subventions d'exploitation Clsh / Aps - Séjours	0	0	0	
Subventions d'exploitation Insertion / Prévention	0	0	0	
Subventions d'exploitation Etudes / Conseils / Ingénierie	0	0	0	
Subventions d'exploitation Autres	300 450	293 079	7 371	2,5%
Autres produits de gestion courante :	91 086	34 282	56 804	165,7%
Collectes, dons manuels	0	0	0	
Cotisations	64 479	34 277	30 202	88,1%
Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0	0	0	
Produits divers de gestion courante	26 607	5	26 602	561225,9%
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	121 754	374 104	-252 350	-67%
Transferts de charges d'exploitation	121 754	168 799	-47 045	-27,9%
	0	205 305	-205 305	-100,0%
TOTAL	6 728 862	6 525 120	203 742	

PRODUITS D'EXPLOITATION PAR SOURCE DE FINANCEMENT

PRODUITS	2025	2024	Evol. en EUR	Evol. en %
Prestations de services (Comptes 706)	5 784 374	5 535 493	248 881	4,5%
Etat	500	16 000	-15 500	-96,88%
Europe	0	0	0	
Régions	355 051	282 271	72 780	25,8%
Départements	899 041	891 707	7 334	0,8%
Communes et autres collectivités	799 127	581 757	217 370	37,4%
CAF	154 212	136 662	17 550	12,8%
Usagers / Stagiaires	129 398	318 209	-188 811	-59,3%
Autres organismes	0	0	0	
Inter association	1 846 159	2 699 312	-853 153	-31,6%
Intraco (N/A)	0	0	0	
Organismes collecteurs FP	962 833	322 706	640 127	198,4%
FP - sous-traitance / co-traitance hors groupement	0	0	0	
Entreprises publiques	286 859	237 017	49 842	21,0%
Entreprises privées	351 194	49 851	301 342	604,5%
Produits des activités annexes :	431 198	265 163	166 035	62,6%
Personnel en mission	179 000	166 943	12 057	7,2%
Autres produits d'activités	252 198	98 220	153 978	156,8%
Remises, rabais, ristournes :	0	0	0	
Réductions accordées sur BAFA	0	0	0	
Réductions accordées sur crèches	0	0	0	
Subventions d'exploitation (comptes 74)	300 450	316 079	-15 629	-4,9%
Etat	0	23 000	-23 000	-100,0%
Régions	0	0	0	
Départements	285 300	285 300	0	0,0%
Communes et autres collectivités	0	0	0	
CAF	0	0	0	
Autres organismes	8 043	0	8 043	
Subventions FONJEP	7 107	7 107	0	0,0%
Subventions Emplois aidés	0	672	-672	-100,0%
Autres produits de gestion courante :	91 086	34 282	56 804	165,7%
Collectes, dons manuels	0	0	0	
Cotisations	64 479	34 277	30 202	88,11%
Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat	0	0	0	
Produits divers de gestion courante	25 607	5	25 602	561225,9%
	121 754	374 104	-252 350	-1
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	121 754	168 799	-47 045	-27,9%
Transferts de charges d'exploitation	0	205 305	-205 305	-100,00%
TOTAL produits d'exploitation	6 724 882	6 525 180	199 702	3,1%

Prestations de services (Comptes 706) + Subventions d'exploitation (comptes 74)	2025	2024	Evol. en EUR	Evol. en %
Etat	500	39 000	-38 500	-98,7%
Europe	0	0	0	
Régions	355 051	282 271	72 780	25,8%
Départements	1 184 341	1 177 007	7 334	0,6%
Communes et autres collectivités	799 127	581 757	217 370	37,4%
CAF	154 212	136 662	17 550	12,8%
Usagers / Stagiaires	129 398	318 209	-188 811	-59,3%
Autres organismes	8 043	0	8 043	
Inter association	1 846 159	2 699 312	-853 153	-31,6%
Intraco (N/A)	0	0	0	
Organismes collecteurs FP	962 833	322 706	640 127	198,4%
FP - sous-traitance / co-traitance hors groupement	0	0	0	
Entreprises publiques	286 859	237 017	49 842	21,0%
Entreprises privées	351 194	49 851	301 342	604,5%
Subventions FONJEP	7 107	7 107	0	0,0%
Subventions Emplois aidés	0	672	-672	-100,0%
TOTAL par financeur (Comptes 706 + 74)	6 084 824	5 851 572	233 253	4,0%
Autres produits d'exploitation	644 037	673 549	-29 511	-4,4%
TOTAL produits d'exploitation	6 728 862	6 525 120	203 742	3,1%

DETAIL DE REGULARISATION ACTIF

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant exercice précédent
Intérêts courus		
Intérêts courus à recevoir	0	8 643
Factures à établir		
Factures à établir hors groupe	272 469	549 622
Factures à établir groupe	189 708	804 989
Avoirs non parvenu		
Avoirs non parvenus hors groupe		0
Avoirs non parvenus groupe	1 200	-40 084
Créances sociales		
Dettes provisionnées pour salaires à payer	0	0
Charges sociales sur salaires à payer	0	0
IJSS	1 908	1 833
Charges sociales sur IJSS	1 081	833
Produits à recevoir		
Produits à recevoir	0	0
Charges constatées d'avance		
Charges constatées d'avance	0	8 740
TOTAL	466 367	1 334 577

DETAIL DE REGULARISATION PASSIF

Comptes	Montant à la fin de l'exercice	Montant exercice précédent
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus à payer		
Factures non parvenues		
Factures non parvenues hors groupe	79 685	94 799
Factures non parvenues groupe	51 389	62 753
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	115 460	104 482
Dettes provisionnées pour RTT	653	15 881
Dettes provisionnées pour salaires à payer	14 664	115
Dettes provisionnées pour CET à payer	26 245	35 995
Dettes provisionnées pour intéressement		
IJSS	0	0
Charges sociales sur congés à payer	62 769	63 943
Charges sociales sur RTT	435	8 831
Charges sociales sur salaires à payer	4 823	607
Charges sociales sur CET à payer	14 683	21 259
Charges sociales sur IJSS	0	0
Avoirs à établir		
Avoirs à établir hors groupe	87 099	80 373
Avoirs à établir groupe	170 238	69 349
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	205 970	80 406
TOTAL	833 114	628 793

Informations diverses

A. Nantissement/hypothèque :

Néant

B. Crédit – Bail :

Néant

C. Engagements Financiers :

o Garantie à première demande : Néant

o Caution : Néant

o Autorisation de découvert : Néant

o Emprunts : Néant

D. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, versés au cours de l'exercice, s'élèvent à 24 355,20 euros, et sont répartis comme suit

Commissariat aux comptes, certification des comptes annuels : 24 355,20 euros.

Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes : 0 euros

E. Effectifs au 31/12/2025

Catégories	Salariés	Personnel mis à disposition	Total
Cadres	16		16
Techniciens	55		55
Employés	3		3
Total	74		74

F. Rémunération des dirigeants

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.

Les trois plus hauts cadres dirigeants salariés de l'association ont perçu au cours de l'exercice 2025 une rémunération brute globale de 260 244 euros.

PARTIES LIEES

IFAC 92

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Personnel MAD	Frais Généraux&Interne Prestations	Treasure	PCI FIN	PCI RH	FMA	FMA/FMT
CHARGES							
AFCO							
ETUDIONS							
IFAC	12 891	324 575	175 250		104 857	107 032	109 838
IFAC 95			337 774				
MAGELLAN							
TOTAL CHARGES	12 891	324 575	513 029	0	104 857	107 032	109 838
PRODUITS							
AFCO							
ETUDIONS							
IFAC	114 489	28 740	1 871 072	473 238			
IFAC 95			159 410				
MAGELLAN							
TOTAL PRODUITS	114 489	28 740	1 990 884	473 238	0	0	0

IFAC 92- MODIFICATIONS PLAN COMPTABLE 2025

Anciens Comptes	Nouveaux Comptes
1516000000 Provisions pour risques d'emploi	1521000000 Provision pour pensions et obligations similaires
6471000000 Titres restaurant	6481000000 Titres restaurants
6473000000 Titres de transport	6482000000 Titres de transport
6581000000 Charges diverses de gestion courante	6587000000 Charges diverses de gestion courante
6581100000 Charges diverses de gestion courante - Social	6587100000 Charges diverses de gestion courante - Social
6581200000 Charges diverses de gestion courante - Autres	6587200000 Charges diverses de gestion courante - Autres
7469030000 Subv. expl. Autres - Départements	7419030000 Subv. expl. Autres - Départements
7469080000 Subv. expl. Autres - Autres organismes	7419080000 Subv. expl. Autres - Autres organismes
7469091000 Subv. expl. Autres - Fonjep	7419091000 Subv. expl. Autres - Fonjep
7911109000 Transferts de charges d'exploitation - Inter-Asso	7088819000 Autres produits activités annexes-charges d'expl Inter-asso
7914100000 Transfert de charges salaires	6491100000 Remboursements de charges de personnel
7914209000 Mad internes - Inter-Asso	7088869000 Autres produits d'activités annexes - mad internes inter-ass

RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FOND	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	En k€	En %	En k€	En %
I. RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
Entreprises	420	83%	410	83%
Etats, collectivités locales, établissements publics		0%		0%
Entreprises - Via divers OPCO	936	17%	252	5%
Particuliers		0%	57	1%
Total - Part I	1 296	83%	619	83%
II. RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
Restances européennes		0%	0	0%
Etat		0%	0	0%
Régions	1 254	19%	1 211	15%
Autres collectivités territoriales	234	3%	22	0%
Total - Part II	1 488	47%	1 233	66%
TOTAL DES RESSOURCES				
Autres organismes de financement	216	3%	40	0%
Autres particuliers	206	3%	0	0%
Total - Part III	422	12%	40	2%
TOTAL DES RESSOURCES	3 199	100%	2 292	100%

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N-1	
	En k€	En %	En k€	En %
Diplômantes * (1)	1 750	54%	1 044	45%
Perf. Prof. E. qualifiant * (2)	1 900	59%	1 300	57%
Interventions	549	17%	948	41%
TOTAL	4 199	100%	3 292	100%

* (1) Diplômes nationaux, titres homologués

* (2) Certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

CONVENTION / Montant initial	SUIVI D'EXECUTION			
	Saldo (exercice 2011-2012) - Montant N	Exécution en exercice d'engagement	Régularisations Montant	Saldo en fin exercice
Convention S.A. (2011-2012)		1 147		
Association Campus		1 147		
Association V. (2011-2012)		1 147		
Association CQP		1 147		
Association R. (2011-2012)		1 147		
Association C. (2011-2012)		1 147		
Voisins Le Bretonneux Passarelle		1 147		
Association D. (2011-2012)		1 147		
Association M. (2011-2012)		1 147		
Association R. (2011-2012)		1 147		
Association P. (2011-2012)		1 147		
Association H. (2011-2012)		1 147		
Association B. (2011-2012)		1 147		
Avignon BPJEPS LTP		1 147		
Association L. (2011-2012)		1 147		
Association R. (2011-2012)		1 147		
Association B. (2011-2012)		1 147		
Association R. (2011-2012)		1 147		
Association L. (2011-2012)		1 147		
Association L. (2011-2012)		1 147		
Association L. (2011-2012)		1 147		
Total	0	1 147	0	0

Le Président

Bernard Gauducheau

Maire de Vanves

Bernard Gauducheau

